

**RAPPORT N°2022/1-08
au Conseil de la Communauté
en séance du jeudi 10 Février 2022**

**OBJET : COMMUNE DE SAINTE SUZANNE- RENFORCEMENT DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
SECTEUR BRAS DOUYERE- AUTORISATION D'ACQUERIR EN PARTIE LA PARCELLE CADASTREE AV 277-
PROPRIETE DE LA SA A. BELLIER**

Sur la commune de Sainte-Suzanne, les réseaux desservant en eau potable les quartiers de Commune Carron, de Commune Ango, du plateau de Deux Rives, de Commune Bègue et des hauts de Quartier Français ne sont pas suffisamment dimensionnés pour répondre aux besoins des habitants. Ce sont environs 400 abonnés qui connaissent des perturbations régulières à leur robinet avec des chutes de la pression d'eau pouvant aller jusqu'à une coupure totale.

Pour remédier à cette situation, la CINOR travaille actuellement sur le renforcement des réseaux sur le secteur de Bras Douyère dans le cadre de sa compétence en matière d'eau potable. Ces travaux sont essentiels afin d'améliorer le service rendu aux usagers en matière d'eau potable et d'être en mesure d'assurer la continuité du service.

Ces travaux consistent notamment à la construction d'une cuve supplémentaire de 1000 m³ sur le site du Réservoir Bras Douyère. Afin de permettre la réalisation de cette cuve, il est nécessaire d'acquérir en partie la parcelle cadastrée AV 277 située sur la Commune de Sainte Suzanne, propriété de la SA ADRIEN BELLIER soit une emprise d'environ 700 m².

Dans le cadre des négociations menées avec le propriétaire, la SA ADRIEN BELLIER, la CINOR a demandé l'avis d'un expert foncier agricole qui a estimé la valeur vénale de l'emprise à hauteur de 12€/m².

En conséquence, je vous demande de bien vouloir :

- Autoriser le Président à acquérir auprès de la SA ADRIEN BELLIER environ 700 m² de sa parcelle cadastrée AV 277, inscrite au PLU en vigueur en zone agricole, au prix de 12 €/m²
- Autoriser le Président à signer le compromis de vente avec la SA ADRIEN BELLIER
- Autoriser le Président à signer l'ensemble des documents y afférents.

**Le Président,
Maurice GIRONCEL**

**PROJET DE DELIBERATION N° 2022/1-08
du Conseil de la Communauté
en séance du 10 Février 2022**

**OBJET : COMMUNE DE SAINTE SUZANNE- RENFORCEMENT DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
SECTEUR BRAS DOUYERE- AUTORISATION D'ACQUERIR EN PARTIE LA PARCELLE CADASTREE AV 277-
PROPRIETE DE LA SA A. BELLIER**

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (Livre II/ La coopération intercommunale – Titre 1^{er} / Etablissement Publics de coopération Intercommunale – Chapitre 1^{er} / Dispositions communes – Chapitre VI / Communauté d'agglomération) ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n° 1320/SG/DRCT/3 en date du 20 juin 1997 fixant le périmètre du projet de communauté comprenant les Communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n° 2686/SG/DRCT/3 en date du 22 octobre 1997 créant la Communauté de Communes C.I.N.O.R;

Vu l'Arrêté Préfectoral n° 4462/SG/DRCT/3 en date du 28 décembre 2000 transformant la Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion (CINOR) en Communauté d'Agglomération ;

Sur l'avis des Commissions joint en annexe;

Sur le RAPPORT n° 2022/1-08 du Président ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1

Autorise le Président à acquérir auprès de la SA ADRIEN BELLIER environ 700 m² de sa parcelle cadastrée AV 277, inscrite au PLU en vigueur en zone agricole, au prix de 12 €/m²

ARTICLE 2

Autorise le Président à signer le compromis de vente avec la SA ADRIEN BELLIER

ARTICLE 3

Autorise le Président à signer tous les actes y afférents.

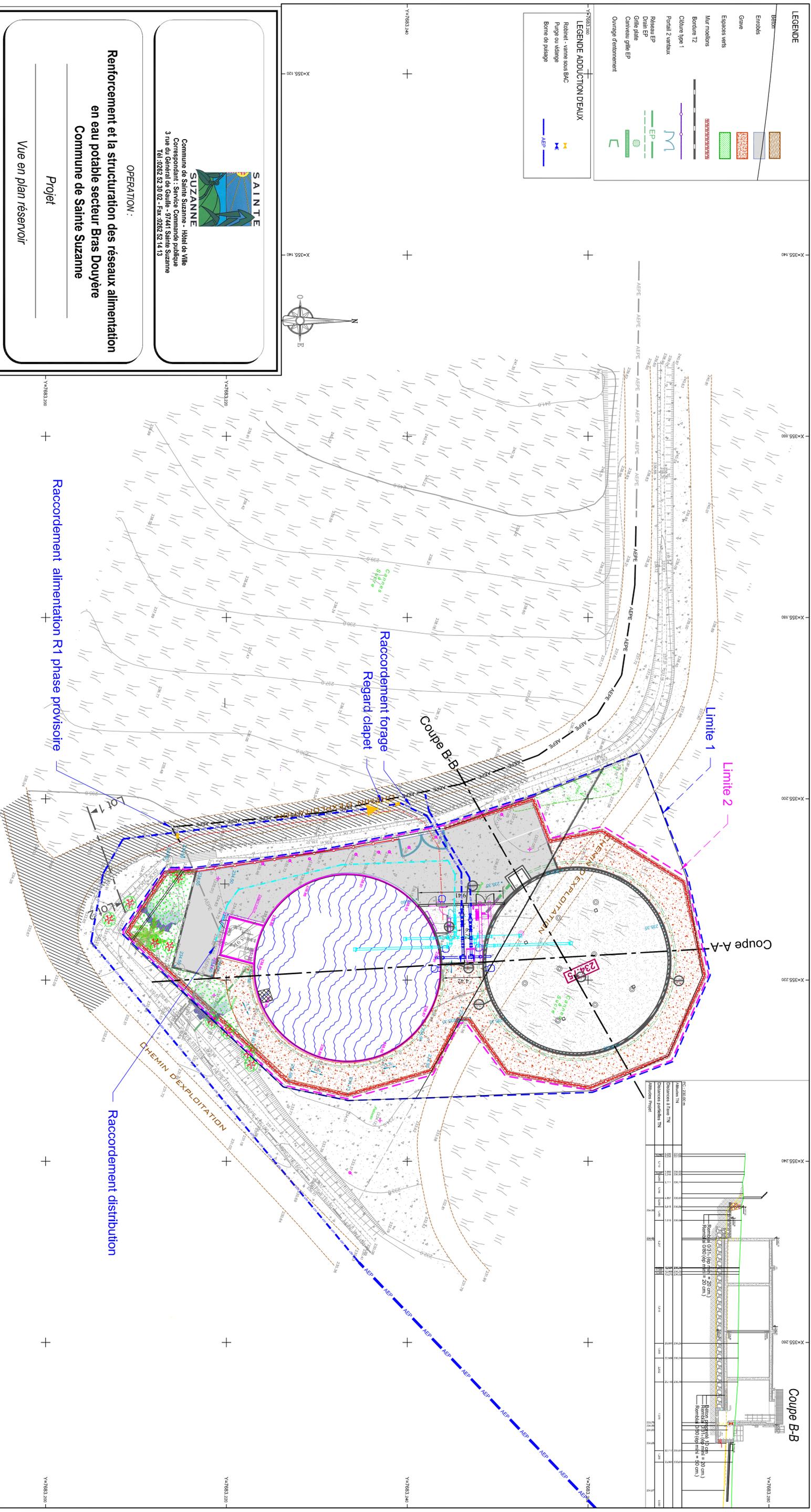
**Le Président,
Maurice GIRONCEL**

LEGENDE

Béton	
Enrobs	
Grave	
Espaces verts	
Mur moulés	
Bordure T2	
Culture type 1	
Portail 2 vantaux	
Réseau EP	
Drain EP	
Grille pale	
Caniveau grille EP	
Ouvrages d'embranchement	

LEGENDE ADDUCTION D'EAUX

Robinet - vanne sous BMC	
Purge ou mélange	
Borne de passage	
AEP	



SAINTE SUZANNE
 Commune de Sainte Suzanne - Hôtel de Ville
 Correspondant : Service Commande publique
 3 rue du Général de Gaulle - 97441 Sainte Suzanne
 Tél : 0282 52 30 02 - Fax : 0282 52 14 13

OPERATION :
Renforcement et la structuration des réseaux alimentation en eau potable secteur Bras Douyère
Commune de Sainte Suzanne
Projet
Vue en plan réservoir

Date	Indice	Nature de la modification
Novembre 2018	00	Emission Initiale
Septembre 2021	01	Modification

ESQ	DIAG	EP	AVP	PRO	DCE	EXE	DOE
-----	------	----	-----	-----	-----	-----	-----

IN-SITU INGENIERIE
 BET VRD : IN-SITU Ingénierie
 38 rue Raymond Moricon
 97419 La Possession
 Tel : 0270 62 62 47
 e-mail : contact@insitu-ingenierie.com

SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROUVENCE SCP
 DE PROUVENCE
 19000 Saint-Jean
 Tel : 0282 47 67 62 Fax : 0282 47 71 09
 e-mail : stjean@canal-provence.com

Plan n° : GC01
 Indice : 01
 Affaire n° : 1314
 Date : Septembre 2021
 Établi par : DT
 Validé par : FLB
 Echelle : 1/200
 Fichier :

